

Image not found or type unknown



Cédez quote part indivision

Par **SOPHIE**, le **03/05/2009** à **22:41**

Bonjour, rn rnJe suis en indivision depuis plus de 20 ans avec mes frères et soeurs d'un appartement. Aujourd'hui sur les 5 membres, 4 veulent se débarrasser de cet appartement. 1 est interresser de racheter les quotes parts. Mais le problème est que nous n'acceptons pas le montant de la quote part proposée. Dans un premier temps nous avons eu une estimation d'un 1er notaire puis une 2ème estimation avec une différence de plus de 30 000 e. rnComment devons nous faire et quelle est la démarche a effecutuer pour une cessation d'indivision ? Sur les 4 membres voulant en quitter, un à déjà conclu. rnMerci pour vos réponses.